

Ecoles. Pose symbolique de la première pierre du futur pôle scolaire

La pose de la première pierre du futur pôle scolaire a eu lieu vendredi 13 septembre, en présence des représentants de l'Education nationale, d'élus du RPI Passais-Villages, Saint-Fraimbault, Saint-Mars-d'Egrenne, parents et écoliers.

La construction du futur pôle scolaire a commencé cet été à côté du collège René-Goscinny. Aussi, la pose symbolique de la première pierre a eu lieu en présence de Yannick Ruban, adjoint de la directrice académique, Françoise Moncada, de Jean-Philippe Lemancel, inspecteur de la circonscription, de quelques élus, parents et écoliers.

D'une superficie d'environ 1 000 m² dont 250 m² de préau, relié au collège par une passerelle, cet ensemble comprendra 3 classes de maternelle dont une passerelle, une classe CP, une salle de repos, un accueil-garderie, une maison des parents, une salle des maîtres, une salle ATSEM, des locaux technique et de ménage, des vestiaires, WC.

Une estimation à 1 347 000 €

Ces travaux dont la réception est prévue fin juin 2020 sont réalisés par une douzaine d'entreprises. Le coût de cette construction est estimé à 1 347 000 € HT, sans compter les honoraires des architectes et bureaux d'études.

Le financement est assuré avec un emprunt de 760 000 € sur 25 ans contracté par la commune, de l'autofinancement et des subventions DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) à hauteur de 624 000 €.



Pose symbolique de la première pierre du futur pôle scolaire.